



France Alzheimer Guadeloupe

et Maladies apparentées

AIDANT FAMILIAL

Le terme **aidant principal communément appelé aidant naturel** désigne une personne ou un groupe de personnes qui vit et agit dans l'entourage immédiat d'une personne malade, souffrante, ou en perte d'[autonomie](#). On parle aussi parfois d'[aidant familial](#), ou d'aidant informel. Bien que ces deux termes soient utilisés dans deux articles différents, l'un dans le Code de la santé publique et l'autre dans le Code de l'action sociale et des familles. Ils désignent cependant la même situation.

En [matière sociale](#) en [France](#), une personne est considérée comme **aidant familial** lorsqu'elle s'occupe d'une personne [dépendante](#), handicapée ou malade membre de sa famille au sens large. Le terme d'*aidant familial* caractérise une personne aidante, mais qui se différencie des professionnels de l'aide et du soin.

L'aidant peut être un membre de la famille, un ami, un conjoint, un groupe, ou encore une personne clé, que la personne souffrante désigne activement comme un aidant. Il n'est pas considéré comme un professionnel de la santé par le corps médical (même s'il peut l'être de par sa formation) mais il est pourtant lié et impliqué, souvent par l'[affect](#), dans le [vécu de la maladie](#) de la personne.

L'aidant rend des services à la personne souffrante, il lui prodigue des soins seul ou en collaboration avec les [professionnels de santé](#). Il prend alors le rôle de [personne ressource](#), auquel peut se substituer temporairement un infirmier ou autre professionnel de la santé.

L'aidant joue également le rôle de soutien moral, il est présent pour [aider](#) la personne à traverser une crise ou surmonter des douleurs physiques ou psychologiques.

Accompagner un proche atteint de la maladie d'Alzheimer, ça s'apprend !

France Alzheimer a mis en place une formation gratuite pour les aidants-familiaux. Cette formation, espacée sur plusieurs semaines, dure 14 heures et est découpée en plusieurs modules qui sont : **1- Connaître la maladie d'Alzheimer** (les questions les +fréquentes/Les différents troubles de la maladie) ; **2- Les Aides** (les Aides Humaines, Techniques/Sociales et Financières/Juridiques) ; **3- L'Accompagnement** (Les Actes du quotidien/Les Temps de partage et de détente) ; **4- Communiquer** (Rester en relation et maintenir l'échange/Répondre aux manifestations de l'humeur et aux conduites dérangeantes) ; **5- Être l'aidant familial** (Modification des rôles dans la famille).

Ne pas oublier

- La personne atteinte d'Alzheimer conserve ses sentiments, perçoit et apprécie les gestes de tendresse jusqu'à la toute fin de la maladie
- Nous communiquons tous par les émotions, les gestes, le toucher
- Prendre la main de quelqu'un, sourire peut transmettre plus que des paroles
- Soyez conscient du message que transmet votre corps : un regard sévère, impatient peut être aussi nocif que des paroles dures.
- Inclure la personne dans vos conversations : c'est pénible d'entendre parler de soi comme si on n'y était pas
- Utilisez des indices visuels : collez une image sur une porte afin d'identifier une pièce (une toilette pour identifier la salle de bain). Identifiez d'autres objets ménagers d'usage courant.

France Alzheimer Guadeloupe & Maladies Apparentées
Association Départementale de France Alzheimer - Association loi de 1901
N°de SIRET : 50423720700015

21 Lotissement les Orangers, Moudong Nord - 97122 Baie-Mahault.

@: francealzheimerguadeloupe@orange.fr ☎ : 05 90 98 94 65 - Portable: 06 90 55 52 84